

Très noble et très gourmande confrérie du Petit Pâté de Pézenas

Elle a été créée le samedi 5 octobre 1991 par les Amis de Pézenas pour défendre et promouvoir ce produit hérité de l'histoire de Pézenas. En effet, cette tradition tout à fait singulière (les recettes salées/sucrées n'existent pas dans la cuisine languedocienne) remonte à la retraite qu'un important Lord Anglais fit en 1768 dans ce Comté de Pézenas qui appartenait encore aux Conti.

Manger un petit pâté, c'est donc mordre dans une histoire pluriséculaire et cosmopolite : celle d'une petite ville du Grand Siècle et qui l'était encore quelque cent vingt ans après le séjour de Molière, quand le cuisinier indien du sujet de Sa Majesté britannique y importa la consommation de sa création.

Ce passé gastronomique n'est jamais passé, chargé qu'il était d'étrangeté. Et le paradoxe a voulu qu'aucun écrit ne lui fût exclusivement consacré. Il se vend bon an, mal an quelque 300 000 petits pâtés mais la surprise et le plaisir que suscite généralement leur dégustation vont avec une profonde ignorance de la tradition et de ses sens.

La Confrérie a toujours voulu satisfaire un devoir de mémoire allant bien au-delà du service commercial, festif ou folklorique de son objet. Dès l'origine, elle a mis beaucoup de soin à définir son protocole, ses insignes et ses actions. Elle a aussi pris l'initiative de protéger juridiquement la marque « Petit Pâté de Pézenas ». Mais elle n'avait jamais trouvé le temps d'écrire de manière collégiale, rigoureuse et ludique ce que le public est en droit de savoir sur cette étrange recette et ce qui l'entoure.

Le vingtième anniversaire de la création de la Confrérie en est l'occasion. L'opuscule que vous tenez entre les mains est le signe de cette obstination très locale et sociale de partager avec le plus grand nombre le savoir de quelques-uns.

Le Grand Maître